

Pour une Gouvernance territoriale durable et multi-parties prenantes

Première contribution collégiale des acteurs français du développement durable réunis en vue de « RIO+20 »

Paris, le 24 novembre 2011 - C'est au travers d'un « Manifeste pour une gouvernance territoriale durable, solidaire et humaine », déposé comme contribution sur le site officiel des Nations Unies, que le Club France RIO+20 a exprimé sa première position collégiale. Il souhaite que la réforme à venir de la gouvernance de l'environnement et du développement durable reconnaisse l'expérience des acteurs territoriaux et leur capacité à agir et à innover efficacement. Rappelons que [le Club France RIO+20](#) regroupe pour la première fois en France un grand nombre d'acteurs de la société civile d'horizons divers (associations / réseaux de régions, départements et communes / réseaux d'entreprises / organismes professionnels / écoles et établissements publics engagés dans le développement durable) et a l'ambition de porter des recommandations qui posent les jalons d'un nouveau monde de gouvernance, au niveau mondial et territorial.

Retrouvez le Manifeste sur : <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=510&nr=97&menu=20>

Par ailleurs, le Club France RIO+20 se félicite de la demande de Madame Dilma Rousseff, présidente du Brésil, d'élargir le double thème de la conférence « Economie verte *versus* éradication de la pauvreté et Gouvernance mondiale du développement durable » à celui plus global du Développement. La déclaration des Nations Unies, dont le 25^{ème} anniversaire sera fêté le 4 décembre prochain, stipule, en effet, que : « *le Développement est un droit, pour toute personne et pour tous les peuples, de participer et de contribuer au développement économique, social et politique, afin que toutes les libertés fondamentales et tous les droits de l'homme puissent être réalisés* »¹.

Au nom du Club France Rio+20, Gilles Berhault, président du Comité 21 (Comité français pour le développement durable) précise : « *Nous avons à construire un nouveau contrat de société innovant, dans une approche intégrée, prenant en compte l'interdépendance des phénomènes économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Pour cela, et après 20 ans d'expérimentation, les collectivités territoriales tout comme les entreprises et les associations doivent avoir leur place dans une gouvernance mondiale renouvelée* ».

Rappelons la **nouvelle date** de la conférence des Nations Unies : du **20 au 22 Juin 2012** à Rio de Janeiro.

Pour information, les principaux prochains rendez-vous du Club France RIO+20 auront lieu :

- **Le 2 décembre 2011** : forum organisé par la région Pays de la Loire et le Comité 21 régional « 20 ans après RIO, quelles sont les perspectives d'évolution en Pays de la Loire ? », à Nantes
- **Le 13 décembre 2011** : 2^{ème} réunion des réseaux du Club France RIO+20 et forum « Pour une contribution française à RIO+20 sur la gouvernance », à l'Assemblée nationale à Paris
- **Le 21 décembre 2011** : conférence sur les champions de l'économie verte par European Partners for the Environment, à Bruxelles
- **Les 30 et 31 janvier 2012** : ateliers et conférence gouvernementale « Vers une gouvernance environnementale démocratique à l'échelle globale » organisés par les ministères français au CESE, à Paris
- **Le 3 avril 2012** : forum « Pour une contribution française à RIO+20 sur l'économie verte », à Paris

Club France Rio +20 : autour du Comité 21, l'Association des maires de France (AMF), la Fédération des Maires des villes moyennes (FMVM), l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), l'Association des communautés urbaines de France (ACUF), l'Assemblée des communautés de France (AdCF), l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), la Fédération des parcs naturels régionaux de France, la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME), le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD), le Forum des amis du global compact, le Comité français de la chambre de commerce internationale (ICC France), European partners for the environment (EPE), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des présidents d'universités (CPU), le Collège des directeurs du développement durable (C3D), le Collège des hautes études en développement durable (CHEDD), Energy Cities, l'Association OREE, l'ORSE, le Club Cap'Com, l'Association communication et information pour le développement durable (ACIDD), Entreprendre vert, le Cercle pour l'optimalité en Europe (COE), et Décider ensemble. Le club bénéficie du soutien de la région Pays de la Loire. D'autres réseaux et partenaires participent à ces travaux et rendront prochainement public leur partenariat.

Contacts presse : Club France RIO+20 - presse@clubfrancerioplus20.org

Christine Delhaye : 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org

Caroline Praud : 01 44 82 48 18 caroline.praud@consultants.publicis.fr

¹ Déclaration adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 4 décembre 1986.